

DE BEERS

GROUP OF COMPANIES

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Canada

De Beers Canada Inc. s'est engagé à établir une solide culture organisationnelle inspirée par des employés habilités et des leaders inspirés qui font preuve d'une grande confiance envers les valeurs de l'entreprise.

Voici les mesures à prendre pour y arriver:

- élaborer des pratiques de gestion des ressources humaines efficaces et souples qui inspirent une amélioration continue et appuient la stratégie opérationnelle de l'entreprise;
- reconnaître et récompenser les contributions des employés à l'entreprise et rester alerte et sensible à l'expression de leurs préoccupations et besoins;
- veiller à la mise en place d'une saine gouvernance corporative et à ce que les politiques respectent ou dépassent les exigences légales;
- valoriser et accepter la diversité comme un élément qui améliore la force organisationnelle;
- encourager et soutenir les idées de l'équipe et les techniques de développement de l'esprit d'équipe;
- générer un climat d'opportunités et de défis où les particuliers peuvent réaliser leurs aspirations et objectifs personnels ainsi que ceux de l'entreprise;
- favoriser chez l'employé une bonne compréhension de son travail, de ses responsabilités et des normes prévues de rendement au moyen d'une rétroaction constructive continue et d'examens du rendement efficaces;
- développer des principes de rémunération et de récompenses qui favorisent les valeurs et les comportements souhaités de l'entreprise tout en soutenant la stratégie opérationnelle;
- soutenir un climat de communication ouverte et franche par tous les niveaux de l'organisation et entre eux;
- faire tous les efforts raisonnables pour atteindre un équilibre optimal entre le travail et la vie personnelle.

Pour d'autres renseignements sur la gestion des ressources humaines chez De Beers Canada Inc. et pour avoir accès aux politiques sur les ressources humaines de l'entreprise, les employés sont invités à consulter 'Ressources humaines' sur le site intranet de De Beers Canada Inc. (Pavilion).

Pour en connaître davantage sur le droit du travail, le droit en matière d'emploi et les droits de la personne, les employés sont invités à consulter des sites qui portent sur ces sujets.

Les normes sur l'emploi prévoient des normes minimales sur l'emploi pour les employeurs et les employés en milieu de travail. Les diverses normes provinciales sont situées sur les sites Web suivants : <http://www.rhdcc.gc.ca/asp/gateway.asp?hr=/en/lp/lo/lswel/provincial.shtml&hs=lxn> et http://www.rhdcc.gc.ca/asp/gateway.asp?hr=/en/lp/spila/elli/eslc/01Employment_Standards_Legislation_in_Canada.shtml&hs=lxn

• Le Programme sur les droits de la personne du gouvernement du Canada est situé sur les sites Web suivants: http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/pdp-hrp/canada/freedom_f.cfm et http://www.pch.gc.ca/progs/pdp-hrp/links-liens/index_f.cfm.

PS.05.03

Chef de la direction



Tony Guthrie

Date de publication : le 1re décembre 2003

Revision No.: 03

Date de révision: Mars 2014